Université de Paris

Médecin Psychiatre

Service de santé étudiant (SSU)
Direction vie de campus - Université de Paris

Cadre de l'emploi :
Catégorie A+, Praticien hospitalier
Corps : professionnel médical

Prise de fonction : 01/09/2021
Durée de contrat : 1 an
Type de contrat : CDD

Localisation du poste :
Campus Saint-Germain (Paris 6ème) + consultations dans les antennes du SSU

Responsable hiérarchique
Philippe AOUSSOU, médecin-directeur du SSU

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION/STRUCTURE D'ACCUEIL DU POSTE

Le Service de santé universitaire (SSU – ex-SIUMPPS) propose des actes de prévention et de veille sanitaire pour l'ensemble de la population étudiante des universités Panthéon Sorbonne, Sorbonne Nouvelle et d'Université de Paris, ainsi que pour les étudiants de grands établissements, d'écoles publiques et privées, telles que :

a) L'organisation d'au moins un examen de santé au cours de la scolarité de l'étudiant dans l'enseignement supérieur, et notamment pour les
- étudiants nécessitant un accompagnement spécifique en raison des risques durant leur cursus (notamment les étudiants en santé, sciences et techniques des activités physiques et sportives) ;
- étudiants en situation de handicap ;
b) Le suivi sanitaire préventif des étudiants étrangers ;
c) La prescription, la prévention et le dépistage dans le domaine de la santé sexuelle ;
d) La participation à la mise en œuvre de la politique vaccinale ;
e) L'orientation dans le parcours de soins coordonnés (les médecins SSU peuvent être déclarés comme médecin traitant)
f) La contribution au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap ;
g) La participation aux instances de régulation de l'hygiène et sécurité ;
h) L'impulsion et la coordination des programmes de prévention et de promotion de la santé ;
i) La prise en compte des pratiques addictives et l'accompagnement au sevrage tabagique ;
j) La prise en charge en nutrition
k) La prise en charge psychologique
l) La prévention dans le domaine bucco-dentaire

Le SSU est également, sur son antenne Saint-Germain, centre de santé facilitant ainsi l'accès aux soins de spécialité à tous les étudiants.

Université de Paris

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Missions du poste

Le médecin psychiatre met en œuvre des actions individuelles et collectives de prévention et d'éducation à la santé mentale au service de santé (SSU) d'Université de Paris et propose des consultations dans le cadre du centre de santé aux étudiants des établissements partenaires.

Activités principales

- Activité clinique : avis psychiatrique à la demande des psychologues, médecins ou infirmières pour diagnostic complexe ou prise en charge difficile, protocole de gestion des urgences psychiatriques pour les équipes médico-psychologiques ;
- Assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé ;
- Évalue les risques suicidaires, les problèmes nécessitant un suivi particulier (toxicomanie), recherche l'engagement thérapeutique du patient ;
- Prévient les situations d'urgence et prend des initiatives pour prévenir les risques de violence ou de passage à l'acte en collaboration avec l'équipe soignante ;
- Coordonne le réseau des psychiatres et psychologues : développer et entretenir la collaboration interne entre les différents acteurs du réseau du SSU, accompagner l'équipe professionnelle dans la mise en place de projets pour la santé mentale, favoriser les liens avec les médecins de prévention, rédiger le bilan annuel d'activités qualitatif et quantitatif.

Activités complémentaires

- Participe aux projets ou réflexions concernant la prévention et/ou la prise en charge des malades psychiques ;
- Collabore au réseau de santé mentale départementale.

Conditions d'exercice

Cette mission s'exerce principalement sur la campus Saint-Germain (Paris 6ème) en lien direct avec le médecin directeur du SSU. Mobilité selon les besoins de service sur les différents sites du SSU (campus Grands Moulins, campus de Paris 1 et campus de Paris 3).

COMPETENCES ET APTITUDES PROFESSIONNELLES REQUISES

Savoir- faire

- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques
- Etablir ou prendre en compte un diagnostic médical
- Evaluer les attentes et besoins des public concernés
- Travailler en équipe
- Réaliser des synthèses
- Savoir organiser et animer des rencontres régulières de l'équipe psy

Savoir- être :
Pragmatisme
Réactivité
Sens de l'organisation et des priorités
Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
Disponibilité

Candidature à envoyer par mail à olivier.robin@u-paris.fr